

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 3 FÉVRIER 2025

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28 mai 2020 visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;

Vu l'article R2122-3 du Code de la Commande Public, autorisant les marchés sans publicité ni mise en concurrence pour répondre à des raisons techniques ;

Considérant que la société PRYSM SOFTWARE, éditeur du logiciel d'hypervision Prysm, ne commercialise pas en direct la maintenance de son logiciel ;

Considérant que la société IPERION, intégrateur agréé, a mis en place et paramétré le logiciel Prysm pour la Ville de Gap en 2023, dans le cadre du marché Vidéoprotection ;

Considérant que le marché vidéoprotection n°2024240103, notifié le 14 mai 2024, n'est pas un marché de maintenance logicielle ;

Décision

Article 1

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence avec la société IPERION (34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS) pour la maintenance du logiciel d'hypervision Prysm.

Article 2

Le présent marché est conclu à partir du 01/01/2025, pour une durée de 15 mois (1 an et 3 mois).

Article 3

Le montant forfaitaire est fixé à 5 569.70 € HT. La dépense sera imputée sur le budget général de la Ville 2025.

Article 4

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Madame la Directrice des Systèmes d'Information sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 3 FÉVRIER 2025

Le Maire


Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : **10.02.2025**
Publié ou notifié le : **10.02.2025**

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2025_02_58
Objet :	Maintenance du logiciel d'hypervision PRYSM 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-03 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20250203-D2025_02_58-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20250203-D2025_02_58-AI-1-1_0.xml	text/xml	872 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_16064.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20250203-D2025_02_58-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	60.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 février 2025 à 08h57min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 février 2025 à 08h57min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 février 2025 à 08h57min03s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 février 2025 à 08h57min15s	Reçu par le MI le 2025-02-10

